

8 OCTOBRE 2020

NOUVEL ADHÉRENT POUR LE CONSEIL NATIONAL DU CUIR : LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA CORDONNERIE MULTISERVICE DEVIENT LE 21ÈME MEMBRE DE LA FILIÈRE FRANÇAISE DU CUIR



A l'occasion de la dernière Assemblée Générale du Conseil National du Cuir, la Fédération Française de la Cordonnerie Multiservice (FFCM), qui représente les métiers de cordonniers réparateurs, cordonniers multiservice et cordonniers bottiers, a exprimé son souhait de rejoindre le Conseil National du Cuir (CNC).

Une adhésion naturellement acceptée par le CNC en raison de la place centrale du cuir dans les métiers de la cordonnerie et de leurs objectifs et enjeux globaux et environnementaux communs.

En effet, la cordonnerie agit par essence pour le développement durable et assure un rôle primordial pour l'économie circulaire tant pour le secteur de la chaussure que pour celui de la maroquinerie, la sellerie etc. Elle vise à promouvoir les métiers ancestraux de la cordonnerie traditionnelle, au cœur de cette transition environnementale si actuelle, mais aussi les nouveaux métiers issus des dernières tendances tels que ceux liés à la réparation et le nettoyage des sneakers.

Ce sont ainsi près de 3400 entreprises, grandes et petites, qui rejoignent la filière et emploient 2600 salariés.

La Filière Française du Cuir regroupe désormais 21 Fédérations Professionnelles, 12 800 entreprises et 132 600 salariés pour un chiffre d'affaires de plus de 25 milliards d'euros.

Jean-Pierre VERNEAU, Président de la Fédération Française de la Cordonnerie Multiservice : « En rejoignant le Conseil National du Cuir, nous rejoignons la grande famille de la filière cuir, symbole d'excellence et d'innovation, dans une société en pleine mutation où l'éthique environnementale est un enjeu majeur pour le futur. Nous avons à cœur de redorer le blason de la cordonnerie auprès des jeunes et adultes pour faire perdurer nos métiers, co-dépendants de ceux de la filière. »



Frank BOEHLY, Président du Conseil National du Cuir : « La Filière Française du Cuir se réjouit d'accueillir la Fédération Française de la Cordonnerie Multiservice dans ses rangs. Nous gagnerons en visibilité et force de frappe auprès des décideurs et pouvoirs publics pour faire entendre notre voix commune et valoriser notre filière. Avec cette nouvelle adhésion, nous nous félicitons de la diversité de la Filière Française du Cuir, représentative de l'ensemble des métiers qui travaillent cette belle matière. »

LE CONSEIL NATIONAL DU CUIR

Le Conseil National du Cuir (CNC) est l'organisation interprofessionnelle de producteurs et utilisateurs de cuir et par extension, de tous ceux qui contribuent à la production, à l'utilisation ou à la distribution du cuir.

Constitué sous forme de confédération, il regroupe 21 fédérations ou syndicats professionnels depuis l'élevage jusqu'à la distribution des produits finis, en passant par le secteur industriel. Il a pour vocation d'animer l'ensemble de la Filière Française du Cuir.

LA FILIÈRE FRANÇAISE DU CUIR

- **12 800** entreprises, dont les savoir-faire sont exceptionnels, maîtrisés et reconnus à l'international
- Plus de **25 milliards d'euros** de chiffre d'affaires, dont **12 milliards d'euros** à l'export
- **132 600** personnes salariées dans les industries du cuir, de la tannerie-mégisserie, de la chaussure, de la maroquinerie, de la ganterie, de la distribution d'articles de cuirs.
- Un des leaders mondiaux de cuir de veaux
- **4^{ème}** exportateur mondial d'articles en cuir
- **3^{ème}** exportateur mondial des cuirs et peaux bruts.
- **4^{ème}** exportateur mondial d'articles de maroquinerie.

PHOTO SUR DEMANDE

Crédit Photo : © Fédération Française de la Cordonnerie Multiservice

105, RUE DU FAUBOURG ST HONORÉ • 75373 PARIS CEDEX 08 • FRANCE
conseilnationalducuir.org

Contact Presse :

VILLAMONET • Victoria Seillé • Tel : +33 (0)6 21 62 57 31 • vseille@villamonet.fr

Conseil National du Cuir • Aurélie Metharam • Tel : +33 (0)1 43 59 89 44 • ametharam@conseilnationalducuir.org

